Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DIRECTIVE 2002/38/CE DU CONSEIL

du 7 mai 2002

modifiant, en partie à titre temporaire, la directive 77/388/CEE en ce qui concerne le régime de taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de radiodiffusion et de télévision et à certains services fournis par voie électronique

(JO L 128 du 15.5.2002, p. 41)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Directive 2006/112/CE du Conseil du 28 novembre 2006	L 347	1	11.12.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2002L0038:20060628:FR:PDF